

RCC: où en est-on ?

Les réunions de suivi de la RCC, se poursuivent et comme nous vous l'avons déjà signalé, les OS non signataires de l'accord RCC, sont exclues de ces réunions. Vous votez aux élections pour vos représentants mais la direction s'arroge le droit de décider qui vous représentera. C'est comme si les députés qui votent contre une loi, n'avaient pas le droit ensuite, de suivre sa mise en œuvre et ses effets... Heureusement ceci n'empêche pas la CGT d'être au courant de ce qui s'y passe et ni **de s'occuper des salariés qui nous sollicitent et nous vous encourageons à le faire.**

Lors de notre **flash .info** sur ce sujet nous émettions des doutes sur le fait que cette situation ne donnait aucune garantie quant aux respects des termes de l'accord.

Nous, les salariés syndiqués à la CGT, nous avons bien raison de nous inquiéter. Il n'a pas fallu attendre bien longtemps pour intervenir en CSE et rappeler à la direction ses devoirs envers les salariés. Les réorganisations en cours dans les différents services sont bien différentes de celles présentées dans le livre 2. Elles sont mises en place sans aucune consultation des Instances Représentatives du Personnel ! Et plus fort encore les postes ne sont même pas publiés dans VRO. Passe-droit ? petits arrangements entre amis ? ... toutes les suppositions sont permises. Mais ce qui est sûr c'est que des salariés sont visés et non des postes et que tous les salariés font les frais de ces « magouilles ».

Pour les salariés syndiqués à la CGT, cette RCC visant principalement GTT était injustifiable.

En effet la charge de travail et les défis à relever étaient immenses d'autant que la situation financière de l'entreprise et du groupe n'était en aucun cas en péril!

Une fois de plus nous avons raison car que voyons nous ?

Des sous-traitants, sont déjà en place pour compenser le manque de personnel en interne, pour travailler sur des projets stratégiques.

Des meetings creux de communicants réalisés à grand renfort de vidéos, de poncifs et de formules sans cesse rabâchées qui sont censées remotiver les troupes, alors que nous ne sommes même pas encore sortis de la RCC !... Des salariés sont toujours sans poste à ce jour !...

Qu'est ce que cela démontre ?

- Que GTT n'est même plus dimensionnée de manière suffisante pour développer le « reste local » des projets essentiels au développement ne serait-ce que de Renault Trucks
- Que les organisations mises en place mettent en péril les équipes et projets qu'elles doivent traiter: 3 entités GTT, MDBU, TGV mais plus aucune équipe assez importante pour traiter tous les sujets
- Que les décisions sont prises uniquement sur des critères économiques court et long terme: réduire instantanément la charge salariale pour sortir de beaux bilans aux actionnaires, et à terme réduire le site de Lyon à un centre d'adaptation et d'intégration minimal. Cf ce qui c'est produit pour la marque Mack aux USA. Encore une fois Les salariés ne sont qu'une variable d'ajustement!

Les conséquences sur les salariés « restants » sont déjà bien visibles: surcharge ou abandon, pertes de repères, organisations absolument pas bouclées – on improvise dans l'urgence sans aucune maîtrise du paramètre humain... Aucune sérénité.

Qu'est ce que cela démontre ?

- Que la RCC a mis le bazar et qu'il est difficile, même pour nos directeurs de site d'avoir un argumentaire qui tienne la route
- Que la RCC a été décidée par quelques uns qui ne connaissent pas nos métiers mais surtout les qualifications que nous mettons en œuvre! C'est pourquoi aujourd'hui avec les départs, changements d'affectation nous sommes en grande difficulté.
- Que complètement désintégrés nous ne sommes plus que des intégrateurs, **qu'il n'y a pas de réel plan produit pour PE, il n'y a presque plus d'Advance Engineering!** Que vont faire l'usine de Venissieux et les collègues de PE en 2025? **Donnez nous des E axles et des batteries à assembler pour tout le groupe, par exemple!**
- Que la politique salariale est à des années lumière des préoccupations des salariés, car oui Mesdames et Messieurs la motivation passe aussi par la rémunération, et là-dessus la politique actuelle tend vers le zéro absolu... vérification faite sur nos fiches de paye.

Ces constatations confortent notre décision ne de pas avoir signé cette RCC injustifiée et injustifiable. Car tout est bien lié: la RCC va de pair avec les réorganisations et l'affaiblissement de GTT sur Lyon !! La **CGT** continue de se battre, d'alerter, le gouvernement, les services publics, les médias car nous sommes persuadés qu'un autre avenir beaucoup plus positif est possible pour le site de Lyon.

Pour la CGT, une rapide analyse du marché et des mutations en cours dans les transports, inciteraient plutôt à investir massivement dans la recherche, les moyens de développer de nouvelles technologies et bien sur dans la formation des salariés pour que chacun et chacune puissent prendre sereinement ce virage technologique.

**L'évolution du transport est un enjeu majeur pour notre Société,
et est surtout porteur d'innovations et d'emplois.**

**C'est cet avenir que la CGT veut porter !
De salarié isolé devenez salarié organisé! Adhérez!**

